DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du : **LUNDI 25 OCTOBRE 2010**

Question de l'ordre du jour n° : 2

Communauté de Communes des Grands Lacs – Modification des « statuts – Article 2-1B »

L'AN deux mille dix, le vingt-cinq octobre deux mille dix
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué le mardi 19 octobre 2010, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice :33

Nbre de présents : 30

Nbre de votants : 33

Présents : M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER – M. Bertrand FOSSE – Mme Virginie PELTIER – M. Marcel LARCHE – Mme Liliane HINGANT – M. Michel JOLY – M. Daniel PONS – Mme Marie-Cécile TROQUIER – M. Pierre JAEGER – Mme Nicole CASTEX – M. Christian LABESQUE – Mme Marie-Hélène BOUSQUET – M. Daniel FONTAINE – Mme Marion ENENKEL – M. Sébastien GIUDICELLI – Mme Marie-France LACOSTE – M. Michel BELLIARD – Mme Sophie CHARENTON – M. Bruno PIORKOWSKI – Mme Anne BLOUIN – M. Alain DELOUZE – Mme Chantal ROQUES – Mme Colette TEULET – M. Patrick DORVILLE – M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT – M. Yannick LE RHUN – Mme Hélène LARREZET – Mme Laure PINCE

Absents ayant donné pouvoir :
Mme Marie-Christine BLEVEC à Mme Marie-Cécile TROQUIER
M. Frédéric BUCAMP à Mme Anne BLOUIN
M. Jean-Michel SUSO à Mme Hélène LARREZET

Absent non excusé:
-

Décision de l'Assemblée
Votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Déroulement du scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

A la suite de la prise en charge du dossier du « Très haut débit » par la Communauté de Communes des Grands Lacs, il est nécessaire de modifier l'article 2-3 de ses statuts.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL
DECIDE :

L'article 2 – 3 est complété par le paragraphe suivant :

B – Communications électroniques

La création, la réalisation et l'exploitation d'un réseau de fibres optiques apportant un très haut débit d'informations en tous points de la Communauté de Communes des Grands Lacs, conformément à l'article L 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE
40600

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du : **LUNDI 25 OCTOBRE 2010**

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

Question de l'ordre du jour n° : 3

Modification du tableau des effectifs

L'AN deux mille dix, le vingt-cinq octobre deux mille dix
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué le mardi 19 octobre 2010, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice :33

Nbre de présents : 30

Nbre de votants : 33

Présents : M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER – M. Bertrand FOSSE – Mme Virginie PELTIER – M. Marcel LARCHE – Mme Liliane HINGANT – M. Michel JOLY – M. Daniel PONS – Mme Marie-Cécile TROQUIER – M. Pierre JAEGER – Mme Nicole CASTEX – M. Christian LABESQUE – Mme Marie-Hélène BOUSQUET – M. Daniel FONTAINE – Mme Marion ENENKEL – M. Sébastien GIUDICELLI – Mme Marie-France LACOSTE – M. Michel BELLIARD – Mme Sophie CHARENTON – M. Bruno PIORKOWSKI – Mme Anne BLOUIN – M. Alain DELOUZE – Mme Chantal ROQUES – Mme Colette TEULET – M. Patrick DORVILLE – M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT – M. Yannick LE RHUN – Mme Hélène LARREZET – Mme Laure PINCE

Absents ayant donné pouvoir :
Mme Marie-Christine BLEVEC à Mme Marie-Cécile TROQUIER
M. Frédéric BUCAMP à Mme Anne BLOUIN
M. Jean-Michel SUSO à Mme Hélène LARREZET

Absent non excusé:

Décision de l'Assemblée
Votants : 33
Pour : 30
Contre : 0
Abstentions : 3
Déroulement du scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, article 3

VU la loi n°94-1134 du 27 décembre 1994, dite loi "Hoeffel",

VU le tableau des effectifs modifié,

CONSIDERANT les évolutions de la structure, et notamment les réussites aux examens professionnels, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs tel que ci-dessous :

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL
DECIDE :

DE MODIFIER, le tableau des effectifs au 1er décembre 2010 tel que ci-dessous :

Budget Principal

- **CREATIONS DE POSTES à temps complet**
  - 1 poste d'adjoint technique de 1ère classe

- **MODIFICATION DE LA QUOTITE HORAIRE DE POSTE**
  - 1 poste d'adjoint technique de 1ère classe passe de 30 heures à 35 heures

Les crédits correspondants sont inscrits dans le budget principal.

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE
40600

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du : **LUNDI 25 OCTOBRE 2010**

Question de l'ordre du jour n° : 4

Subventions 2010 – Attributions exceptionnelles

L'AN deux mille dix, le vingt-cinq octobre deux mille dix
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué le mardi 19 octobre 2010, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice :33

Nbre de présents : 30

Nbre de votants : 33

Présents : M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER – M. Bertrand FOSSE – Mme Virginie PELTIER – M. Marcel LARCHE – Mme Liliane HINGANT – M. Michel JOLY – M. Daniel PONS – Mme Marie-Cécile TROQUIER – M. Pierre JAEGER – Mme Nicole CASTEX – M. Christian LABESQUE – Mme Marie-Hélène BOUSQUET – M. Daniel FONTAINE – Mme Marion ENENKEL – M. Sébastien GIUDICELLI – Mme Marie-France LACOSTE – M. Michel BELLIARD – Mme Sophie CHARENTON – M. Bruno PIORKOWSKI – Mme Anne BLOUIN – M. Alain DELOUZE – Mme Chantal ROQUES – Mme Colette TEULET – M. Patrick DORVILLE – M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT – M. Yannick LE RHUN – Mme Hélène LARREZET – Mme Laure PINCE

Absents ayant donné pouvoir :
Mme Marie-Christine BLEVEC à Mme Marie-Cécile TROQUIER
M. Frédéric BUCAMP à Mme Anne BLOUIN
M. Jean-Michel SUSO à Mme Hélène LARREZET

Absent non excusé:

Décision de l'Assemblée
Votants : 33
Pour : 30
Contre : 0
Abstentions : 3
Déroulement du scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

VU l'avis favorable de la Commission de l'Enfance et de l'Éducation du 5 octobre 2010,

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

65748 - Subvention de fonctionnement : autres organismes 1.340 €

- Coopérative scolaire école élémentaire Pierricq.....920 €
  212 – Ecoles élémentaires
  - Participation au voyage découverte de la montagne à Cauterets de 46 élèves des classes CM1 et CM2 de l'école de Pierricq.

- Coopérative scolaire école élémentaire Petit Prince.....420 €
  212 – Ecoles élémentaires
  - Participation au voyage à Saint Georges de Didonne (Pratique du char à voile, découverte de la biodiversité de la côte rocheuse et de la forêt en Charente Maritime) de 12 élèves de la CLIS (Classe d'Intégration Scolaire) du Petit Prince.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE les attributions de subvention ci-dessus,

ET PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget en cours.

AINSI délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE
40600

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du : **LUNDI 25 OCTOBRE 2010**

Question de l'ordre du jour n° : 5

Construction du Centre Principal de Biscarrosse – Convention de financement

L'AN deux mille dix, le vingt-cinq octobre deux mille dix
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué le mardi 19 octobre 2010, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice :33

Nbre de présents : 30

Nbre de votants : 33

Présents : M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER – M. Bertrand FOSSE – Mme Virginie PELTIER – M. Marcel LARCHE – Mme Liliane HINGANT – M. Michel JOLY – M. Daniel PONS – Mme Marie-Cécile TROQUIER – M. Pierre JAEGER – Mme Nicole CASTEX – M. Christian LABESQUE – Mme Marie-Hélène BOUSQUET – M. Daniel FONTAINE – Mme Marion ENENKEL – M. Sébastien GIUDICELLI – Mme Marie-France LACOSTE – M. Michel BELLIARD – Mme Sophie CHARENTON – M. Bruno PIORKOWSKI – Mme Anne BLOUIN – M. Alain DELOUZE – Mme Chantal ROQUES – Mme Colette TEULET – M. Patrick DORVILLE – M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT – M. Yannick LE RHUN – Mme Hélène LARREZET – Mme Laure PINCE

Absents ayant donné pouvoir :
Mme Marie-Christine BLEVEC à Mme Marie-Cécile TROQUIER
M. Frédéric BUCAMP à Mme Anne BLOUIN
M. Jean-Michel SUSO à Mme Hélène LARREZET

Absent non excusé:

Décision de l'Assemblée
Votants : 33
Pour : 30
Contre : 0
Abstentions : 3
Déroulement du scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 6 en date du 14 septembre 2009 acceptant de participer au financement des travaux de construction du Centre de Secours Principal à Biscarrosse à hauteur de 859.744 € sur un montant prévisionnel hors taxes de 2.456.410 € ;

Vu le montant des travaux communiqué par le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Landes en date du 6 septembre 2010 arrêté à 2.366.663,45 €, et une participation de la Communauté des Communes des Grands Lacs de 132.296,77 €,

DÉPENSES		**RECETTES**		
Montant des travaux et des honoraires	2.366.663,45 €	Commune de Biscarrosse	(*****) 782.028,34 €	35%
Participation de la Communauté de Communes des Grands Lacs	-132.296,77 €	Conseil Général des Landes	473.332,69 €	21%
		SDIS Landes	979.005,65 €	44%
Coût de l'opération	**2.234.366,68 €**	**Total des financements**	**2.234.366,68 €**	**100%**

(*) Dans le cas où, le résultat des marchés publics correspondants modifierait le coût de l'opération, ou, si d'un commun accord entre les parties, des travaux supplémentaires seraient réalisés, la commune complèterait sa participation selon le même principe établi, pour la part de travaux supérieure au montant arrêté à l'article 1er.

Vu le montant de la participation de la commune de Biscarrosse arrêté à 782.028,34 €, soit une réduction de 77.715.66 €, et des annuités de 97.753 € au lieu de 107.468 €.

Il est demandé à l'assemblée délirante de modifier la délibération du 14 septembre 2009.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

1) **ACCEPTE** de participer financièrement à cette opération, en versant sous forme de fonds de concours à hauteur de 35 % de son montant H.T., soit 2.234.366,67 € x 35 % = 782.028,34 € ;

2) **ACCEPTE** de répartir la charge correspondante sur 8 exercices budgétaires, du budget 2010 au budget 2017 inclus, à raison d'un versement annuel de 97.753 € qui sera mandaté, chaque année, au vu du titre de recettes émis par Service Départemental d'Incendie et de Secours des Landes le 15 octobre ;

3) **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de financement de travaux ci-annexée.

AINSI délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE
BISCARROSSE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 25 OCTOBRE 2010

Question n° : 6

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

L'AN deux mille dix, le vingt cinq octobre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué **le mardi 19 octobre 2010**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice :33

Nbre de présents : 30

Nbre de votants : 33

Présents :
M. DUDON Alain - Mme BORDIER Angélina - M. Bertrand FOSSE - Mme PELTIER Virginie - M. LARCHE Marcel - Mme HINGANT Liliane - M. JOLY Michel - M. PONS Daniel - Mme TROQUIER Marie-Cécile - M. JAEGER Pierre - Mme CASTEX Nicole - M. LABESQUE Christian - Mme BOUSQUET Marie-Hélène - M. FONTAINE Daniel - Mme ENENKEL Marion – M. GIUDICELLI Sébastien - Mme LACOSTE Marie-France - M. BELLIARD Michel - Mme CHARENTON Sophie - M. PIORKOWSKI Bruno - Mme BLOUIN Anne - M. DELOUZE Alain - Mme ROQUES Chantal - Mme TEULET Colette - M. DORVILLE Patrick - M. MEYER Joël - Mme PEYRUSEIGT Véronique - M. LE RHUN Yannick - Mme LARREZET Hélène - Mme PINCE Laure

Absents ayant donné pouvoir :
Mme BLEVEC Marie-Christine à Mme Marie-Cécile TROQUIER
M. BUCAMP Frédéric à Mme Anne BLOUIN
M. SUSO Jean-Michel à Mme Hélène LARREZET

Absent non excusé : /

Décision de l'Assemblée

Votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :
Pour le Maire
Le 1er Adjoint Délégué
Daniel PONS

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

Le conseil municipal,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L 123-12, L 123-13, L 123.19 et R 123-20-1, R 123-20-2 et R 123-25,
Vu le projet mis à disposition du public du 9 août 2010 au 10 septembre 2010,
Vu l'absence de remarques,

Considérant que la modification simplifiée du Plan d'Occupation des Sols a pour seul objet de rectifier une erreur matérielle concernant le tracé de la zone incluant l'emplacement réservé nécessaire à l'extension de la station de pompage d'alimentation en eau potable d'Ispes, que le projet et l'exposé des motifs ont été mis à disposition du public, qui n'a formulé, à cette occasion, aucune observation ou opposition,

Considérant en conséquence que le projet est prêt à être approuvé,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le 1er Adjoint et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- DECIDE D'APPROUVER le dossier de modification simplifiée du POS tel qu'il est annexé à la présente ;

- DIT que la présente délibération fera l'objet, conformément à l'article R 123-25 du code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal ;

- DIT que le dossier est tenu à la disposition du public à la mairie et à la préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture.

- DIT que la présente délibération accompagnée du dossier de modification simplifiée du POS est transmise au Préfet.

- DIT que la présente délibération et les dispositions en résultant deviendront exécutoires :

- dans le délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet, si celui-ci n'a notifié aucune modification à y apporter, ou dans le cas contraire, à dater de la prise en compte de ces modifications.
- après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité visées ci-dessus.

Ainsi délibéré en séance, les jours mois et an que dessus.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

LUNDI 25 OCTOBRE 2010

Question n° : 7

Vente au Comité Ouvrier du Logement de la parcelle AN n° 1134p située rue Saint Martin et constitution d'une servitude de passage de canalisation publique d'eaux usées

L'AN deux mille dix, le vingt cinq octobre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué **le mardi 19 octobre 2010**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice : 33

Nbre de présents : 30

Nbre de votants : 33

Présents :
M. DUDON Alain - Mme BORDIER Angélina - M. Bertrand FOSSE - Mme PELTIER Virginie - M. LARCHE Marcel - Mme HINGANT Liliane - M. JOLY Michel - M. PONS Daniel - Mme TROQUIER Marie-Cécile - M. JAEGER Pierre - Mme CASTEX Nicole - M. LABESQUE Christian - Mme BOUSQUET Marie-Hélène - M. FONTAINE Daniel - Mme ENENKEL Marion – M. GIUDICELLI Sébastien - Mme LACOSTE Marie-France - M. BELLIARD Michel - Mme CHARENTON Sophie - M. PIORKOWSKI Bruno - Mme BLOUIN Anne - M. DELOUZE Alain - Mme ROQUES Chantal - Mme TEULET Colette - M. DORVILLE Patrick - M. MEYER Joël - Mme PEYRUSEIGT Véronique - M. LE RHUN Yannick - Mme LARREZET Hélène - Mme PINCE Laure

Absent ayant donné pouvoir :
Mme BLEVEC Marie-Christine à Mme Marie-Cécile TROQUIER
M. BUCAMP Frédéric à Mme Anne BLOUIN
M. SUSO Jean-Michel à Mme Hélène LARREZET

Absent non excusé : /

Décision de l'Assemblée

Votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :
Pour le Maire
Le 1er Adjoint Délégué
Daniel PONS

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

VU la délibération du Conseil Municipal du 2 mars 2009 adoptant une motion en faveur du logement social,
VU la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2009 autorisant la signature d'une convention avec le Comité Ouvrier du Logement,
VU la convention signée par les parties en date du 2 juin 2009 fixant le prix de cession à 110 € H.T. le mètre carré de surface hors œuvre nette (SHON),
VU le permis de construire n° 09X0149 délivré le 6 janvier 2010 pour 1.312 m² de surface hors œuvre nette en vue de la construction d'un ensemble immobilier de 14 maisons individuelles**,**
VU l'avis du Domaine du 7 juin 2010,
VU le plan de cession établi par M. BERGES Philippe, géomètre, le 28 mai 2010, faisant apparaître une servitude de passage de canalisation publique d'eaux usées au profit de la Commune,
VU l'avis favorable de la Commission Travaux et Urbanisme,

Considérant que par délibération du Conseil Municipal du 28 juin 2010, la commune a décidé de la vente au Comité Ouvrier du Logement de la parcelle AN n° 1134p située rue Saint Martin et de la constitution d'une servitude de passage de canalisation publique d'eaux usées, que cette délibération soumettait la transaction au régime de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) alors qu'en vertu des dispositions de la loi de finances rectificative du 9 mars 2010, la commune, dans le cadre de cette opération cède un terrain à bâtir isolé en dehors de toute opération d'aménagement et ne saurait, en conséquence, être vue comme un assujetti à la TVA au sens de l'article 256 A du CGI, et qu'il y a lieu de délibérer à nouveau pour rectifier cette erreur,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

1 - Décide de vendre au Comité Ouvrier du Logement (COL) sis 73, rue de Lamouly à ANGLET 64600, représenté par son Directeur Général, M. Didier LASSABE, la parcelle cadastrée section AN n° 1134p, d'une superficie de 5.137 m² et de respecter les clauses de la convention signée en fixant le prix de cession à 110 € le mètre carré pour 1.312 m² de surface hors œuvre nette (SHON), soit un montant total de **144 320 €.**

2 - Dit que les frais de géomètre sont à la charge de la Commune et les frais d'acte sont supportés par l'acquéreur.

3 - Rappelle l'institution d'une servitude de passage d'une canalisation d'eaux usées au profit de la Commune.

4 - Indique que la recette correspondante est inscrite au budget communal de l'exercice en cours.

5 - Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à cette transaction et à signer tous documents concernant cette affaire. L'acte notarié devra intervenir au plus tard le 30 juin 2011, passé ce délai, la vente deviendra nulle et caduque et le terrain sera libre et disponible.

6 – Autorise le COL à démarrer les travaux dans l'attente de la signature de l'acte.

7 – Dit que la présente délibération annule et remplace celle en date du 28 juin 2010.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

LE MAIRE,
Alain DUDON

Ville de Biscarrosse

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 25 Octobre 2010

Question n° : 8

Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain, cadastrée section CT n° 628p, appartenant à l'ASL du lotissement « La Clairière de Capagut ».

L'AN deux mille dix, le vingt cinq du mois d'octobre

à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué le mardi 19 octobre 2010, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **ORDINAIRE**

Nbre de Conseillers en exercice : 33

Nbre de présents : 30

Nbre de votants : 33

Présents : M. DUDON Alain - Mme BORDIER Angélina - M. FOSSE Bertrand - Mme PELTIER Virginie - M. LARCHE Marcel - Mme HINGANT Liliane - M. JOLY Michel - M. PONS Daniel - Mme TROQUIER Marie-Cécile - M. JAEGER Pierre - Mme CASTEX Nicole - M. LABESQUE Christian - Mme BOUSQUET Marie-Hélène - M. FONTAINE Daniel - Mme ENENKEL Marion M. GIUDICELLI Sébastien - Mme LACOSTE Marie-France – M. BELLIARD Michel Mme CHARENTON Sophie – M. PIORKOWSKI Bruno – Mme BLOUIN Anne – M. DELOUZE Alain – Mme ROQUES Chantal – Mme TEULET Colette – M.DORVILLE Patrick – M. MEYER Joël – Mme PEYRUSEIGT Véronique – M. LE RHUN Yannick – Mme LARREZET Hélène – Mme PINCE Laure -

Absents ayant donné pouvoir :

Mme BLEVEC Marie-Christine à Mme TROQUIER Marie-Cécile
M. BUCAMP Frédéric à Mme BLOUIN Anne
M. SUSO Jean-Michel à Mme LARREZET Hélène

Absent non excusé : /

Décision de l'Assemblée
Votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :
Pour le Maire
Le 1er Adjoint
Daniel PONS

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-21-7,

VU l'article L 1111-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

VU le Plan d'Occupation des Sols,

VU la délibération du Conseil Municipal du 30 août 2010 décidant l'incorporation dans le domaine public de la parcelle CT n° 628p

VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme et Travaux, en date du 12 octobre 2010,

Considérant l'intérêt public pour la Collectivité de disposer de ce bien,

Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré :

1 – Décide d'acquérir à l'euro symbolique, la parcelle de terrain cadastrée section CT n° 628p, d'une superficie de 640 m², évaluée à **32.000 €**, appartenant à l'ASL du lotissement « La Clairière de Capagut », représentée par M. COATLEVEN Marc domicilié 63, rue de la Clairière à Biscarrosse 40600.

2 – Précise que les frais de géomètre seront à la charge de la Commune et les frais d'acte seront supportés entre l'ASL du lotissement « La Clairière de Capagut et la Commune ».

3 – Rappelle que le montant de cette acquisition est inscrit au budget communal de l'exercice en cours.

3 – Autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 25 octobre 2010

Question n° : 9

Ouverture de l'enquête publique pour la prise en charge des réseaux divers du lotissement « GELOUX V » en vue de l'incorporation dans le Domaine Public.

L'AN deux mille dix, le vingt cinq du mois d'octobre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué le mardi 19 octobre 2010, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **ORDINAIRE**

Nbre de Conseillers en exercice : 33

Nbre de présents : 30

Nbre de votants : 33

Présents : M. DUDON Alain - Mme BORDIER Angélina - M. FOSSE Bertrand - Mme PELTIER Virginie - M. LARCHE Marcel - Mme HINGANT Liliane - M. JOLY Michel - M. PONS Daniel - Mme TROQUIER Marie-Cécile - M. JAEGER Pierre - Mme CASTEX Nicole - M. LABESQUE Christian - Mme BOUSQUET Marie-Hélène - M. FONTAINE Daniel - Mme ENENKEL Marion M. GIUDICELLI Sébastien - Mme LACOSTE Marie-France – M. BELLIARD Michel Mme CHARENTON Sophie – M. PIORKOWSKI Bruno – Mme BLOUIN Anne – M. DELOUZE Alain – Mme ROQUES Chantal – Mme TEULET Colette – M.DORVILLE Patrick – M. MEYER Joël – Mme PEYRUSEIGT Véronique – M. LE RHUN Yannick – Mme LARREZET Hélène – Mme PINCE Laure -

Absents ayant donné pouvoir :

Mme BLEVEC Marie-Christine à Mme TROQUIER Marie-Cécile
M. BUCAMP Frédéric à Mme BLOUIN Anne
M. SUSO Jean-Michel à Mme LARREZET Hélène

Absent non excusé : /

Décision de l'Assemblée

Votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

Pour le Maire
Le 1er Adjoint
Daniel PONS

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

VU l'ordonnance n° 59-115 du 7 Janvier 1959 relative à la voirie communale et ses textes d'application,

VU les articles L 318-3 de la loi n° 76-1285 du 31.12.1976 et la loi 85-729 du 18.07.1985 du Code de l'Urbanisme,

VU la demande présentée par les lotisseurs, l'Indivision d' ANTIN DE VAILLAC représentée par M. d'ANTIN DE VAILLAC Dominique dont le siège social est situé 36, place de l'Orme à Biscarrosse 40600, sollicitant la Commune pour la reprise des réseaux divers,

VU le plan présenté par M. BERGES Philippe, géomètre,

VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme et Travaux en date du 12 octobre 2010,

Considérant qu'il est nécessaire d'engager une procédure d'enquête publique et de nommer un commissaire enquêteur,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

1 - Décide de procéder aux formalités administratives d'enquête publique.

2 - Nomme Monsieur VILLENAVE François, géomètre, domicilié 36 avenue de Bayonne 40200 MIMIZAN, en qualité de commissaire enquêteur.

3 - Autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à procéder aux formalités afférentes.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE
40600

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 25 octobre 2010

Question n° : 10

Ouverture de l'enquête publique pour la prise en charge des réseaux divers du lotissement « GELOUX VI » en vue de l'incorporation dans le Domaine Public.

L'AN deux mille dix, le vingt cinq du mois d'octobre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué le mardi 19 octobre 2010, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice : 33

Nbre de présents : 30

Nbre de votants : 33

Présents : M. DUDON Alain - Mme BORDIER Angélina - M. FOSSE Bertrand - Mme PELTIER Virginie - M. LARCHE Marcel - Mme HINGANT Liliane -
M. JOLY Michel - M. PONS Daniel - Mme TROQUIER Marie-Cécile -
M. JAEGER Pierre - Mme CASTEX Nicole - M. LABESQUE Christian -
Mme BOUSQUET Marie-Hélène - M. FONTAINE Daniel - Mme ENENKEL Marion
M. GIUDICELLI Sébastien - Mme LACOSTE Marie-France – M. BELLIARD Michel Mme CHARENTON Sophie – M. PIORKOWSKI Bruno – Mme BLOUIN Anne –
M. DELOUZE Alain – Mme ROQUES Chantal – Mme TEULET Colette –
M.DORVILLE Patrick – M. MEYER Joël – Mme PEYRUSEIGT Véronique –
M. LE RHUN Yannick – Mme LARREZET Hélène – Mme PINCE Laure -

Absents ayant donné pouvoir :

Mme BLEVEC Marie-Christine à Mme TROQUIER Marie-Cécile
M. BUCAMP Frédéric à Mme BLOUIN Anne
M. SUSO Jean-Michel à Mme LARREZET Hélène

Absent non excusé : /

Décision de l'Assemblée

Votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :
Pour le Maire
Le 1er Adjoint
Daniel PONS

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

VU l'ordonnance n° 59-115 du 7 Janvier 1959 relative à la voirie communale et ses textes d'application,

VU les articles L 318-3 de la loi n° 76-1285 du 31.12.1976 et la loi 85-729 du 18.07.1985 du Code de l'Urbanisme,

VU la demande présentée par les lotisseurs, l'Indivision d'ANTIN DE VAILLAC représentée par M. D'ANTIN DE VAILLAC Dominique dont le siège social est situé 36, place de l'Orme à Biscarrosse 40600, sollicitant la Commune pour la reprise des réseaux divers,

VU le plan présenté par M. BERGES Philippe, géomètre,

VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme et Travaux en date du 12 octobre 2010,

Considérant qu'il est nécessaire d'engager une procédure d'enquête publique et de nommer un commissaire enquêteur,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

1 – Décide de procéder aux formalités administratives d'enquête publique.

2 – Nomme Monsieur VILLENAVE François, géomètre, domicilié 36 avenue de Bayonne 40200 MIMIZAN, en qualité de commissaire enquêteur.

3 - Autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à procéder aux formalités afférentes.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE
40600

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 25 octobre 2010

Question n° : 11

Ouverture de l'enquête publique pour la prise en charge des réseaux divers du lotissement « GELOUX VII » en vue de l'incorporation dans le Domaine Public.

L'AN deux mille dix, le vingt cinq du mois d'octobre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué le mardi 19 octobre 2010, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **ORDINAIRE**

Nbre de Conseillers en exercice : 33

Nbre de présents : 30

Nbre de votants : 33

Présents : M.DUDON Alain - Mme BORDIER Angélina - M. FOSSE Bertrand - Mme PELTIER Virginie - M. LARCHE Marcel - Mme HINGANT Liliane -
M. JOLY Michel - M. PONS Daniel - Mme TROQUIER Marie-Cécile -
M. JAEGER Pierre - Mme CASTEX Nicole - M. LABESQUE Christian -
Mme BOUSQUET Marie-Hélène - M. FONTAINE Daniel - Mme ENENKEL Marion
M. GIUDICELLI Sébastien - Mme LACOSTE Marie-France – M. BELLIARD Michel Mme CHARENTON Sophie – M. PIORKOWSKI Bruno – Mme BLOUIN Anne –
M. DELOUZE Alain – Mme ROQUES Chantal – Mme TEULET Colette –
M.DORVILLE Patrick – M. MEYER Joël – Mme PEYRUSEIGT Véronique –
M. LE RHUN Yannick – Mme LARREZET Hélène – Mme PINCE Laure -

Absents ayant donné pouvoir :
Mme BLEVEC Marie-Christine à Mme TROQUIER Marie-Cécile
M. BUCAMP Frédéric à Mme BLOUIN Anne
M. SUSO Jean-Michel à Mme LARREZET Hélène

Absent non excusé : /

Décision de l'Assemblée

Votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :
Pour le Maire
Le 1er Adjoint
Daniel PONS

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

VU l'ordonnance n° 59-115 du 7 Janvier 1959 relative à la voirie communale et ses textes d'application,

VU les articles L 318-3 de la loi n° 76-1285 du 31.12.1976 et la loi 85-729 du 18.07.1985 du Code de l'Urbanisme,

VU la demande présentée par les lotisseurs, l'Indivision d'ANTIN DE VAILLAC, représentée par M. d'ANTIN DE VAILLAC dont le siège social est situé 36, place de l'Orme à Biscarrosse 40600, sollicitant la Commune pour la reprise des réseaux divers,

VU le plan présenté par M. BERGES Philippe, géomètre,

VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme et Travaux en date du 12 octobre 2010,

Considérant qu'il est nécessaire d'engager une procédure d'enquête publique et de nommer un commissaire enquêteur,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

1 – Décide de procéder aux formalités administratives d'enquête publique.

2 – Nomme Monsieur VILLENAVE François, géomètre, domicilié 36 avenue de Bayonne 40200 MIMIZAN, en qualité de commissaire enquêteur.

3 - Autorise Monsieur Le Maire ou son représentant à procéder aux formalités afférentes.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

Ville de Biscarrosse

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 25 octobre 2010

Question n° : 12

Clôture de l'enquête publique pour le déclassement, l'aliénation et le déplacement d'une partie de l'assiette du chemin rural sur la propriété de M. et Mme DUCLOS Hervé.

L'AN deux mille dix, le vingt cinq du mois d' octobre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué le mardi 19 octobre 2010, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **ORDINAIRE**

Nbre de Conseillers en exercice : 33

Nbre de présents : 30

Nbre de votants : 33

Présents : M. DUDON Alain - Mme BORDIER Angélina - M. FOSSE Bertrand - Mme PELTIER Virginie - M. LARCHE Marcel - Mme HINGANT Liliane -
M. JOLY Michel - M. PONS Daniel - Mme TROQUIER Marie-Cécile -
M. JAEGER Pierre - Mme CASTEX Nicole - M. LABESQUE Christian -
Mme BOUSQUET Marie-Hélène - M. FONTAINE Daniel - Mme ENENKEL Marion
M. GIUDICELLI Sébastien - Mme LACOSTE Marie-France – M. BELLIARD Michel Mme CHARENTON Sophie – M. PIORKOWSKI Bruno – Mme BLOUIN Anne –
M. DELOUZE Alain – Mme ROQUES Chantal – Mme TEULET Colette –
M.DORVILLE Patrick – M. MEYER Joël – Mme PEYRUSEIGT Véronique –
M. LE RHUN Yannick – Mme LARREZET Hélène – Mme PINCE Laure -

Absents ayant donné pouvoir :
Mme BLEVEC Marie-Christine à Mme TROQUIER Marie-Cécile
M. BUCAMP Frédéric à Mme BLOUIN Anne
M. SUSO Jean-Michel à Mme LARREZET Hélène

Absent non excusé : /

Décision de l'Assemblée
Votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :
Pour le Maire
Le 1er Adjoint
Daniel PONS

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

VU l'ordonnance n° 59-115 du 7 Janvier 1959 relative à la voirie communale et ses textes d'application,

VU le décret n° 76-790 du 20 Août 1976 et les articles R 141-4 à 141-10 du Code de la voirie fixant les modalités de l'enquête publique préalable au classement, à l'ouverture, à la fixation de la largeur et au déclassement des voies communales, complété par le décret n° 76-921 du 8 Octobre 1976 et modifié par les décrets n° 77-1141 du 12 octobre 1977 et n° 85-453 du 23 avril 1985,

VU la délibération du Conseil Municipal du 31 mai 2010 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique,

VU l'arrêté municipal du 17 juin 2010 ordonnant une enquête publique pour le déclassement, l'aliénation et le déplacement d'une partie de l'assiette du chemin rural sur la propriété de M. DUCLOS Hervé,

VU l'enquête publique qui s'est déroulée du 26 juillet au 9 août 2010,
VU les conclusions du Commissaire -Enquêteur qui sont favorables,
VU l'avis du Domaine,
VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme et Travaux du 12 octobre 2010,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

1 - Approuve les conclusions du Commissaire-Enquêteur.

2 - Décide le déclassement, l'aliénation et le déplacement d'une partie de l'assiette du chemin rural sur la propriété de M. et Mme DUCLOS Hervé comme indiqué ci-après :

- La Commune cède à M. et Mme DUCLOS Hervé demeurant 296, chemin de Pitchey à BISCARROSSE 40600, la parcelle BP, partie déclassée et aliénée, d'une superficie de 136 m², pour une somme de **205€.**

- M. et Mme DUCLOS Hervé cèdent à la Commune la parcelle BP n° 513p, d'une superficie de 243 m², pour une somme de **205 €.**

3 – Indique que les frais d'acte seront supportés par M. et Mme PARISOT Robert (ancien propriétaire).

4 – Indique que la recette et la dépense sont inscrits au budget communal en cours.

5 – Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

Ville de Biscarrosse

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 25 octobre 2010

Question n° : 13

Cession gratuite de terrain par la Société MOLENE INVESTISSEMENT représentée par M. DUCASSE Gérard au vu d'un permis de construire pour l'élargissement de la rue d'Yquem et de l'Av. de Mégnicat.

L'AN deux mille dix, le vingt cinq du mois d'octobre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué le mardi 19 octobre 2010, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice : 33

Nbre de présents : 30

Nbre de votants : 33

Présents : M. DUDON Alain - Mme BORDIER Angélina - M. FOSSE Bertrand - Mme PELTIER Virginie - M. LARCHE Marcel - Mme HINGANT Liliane - M. JOLY Michel - M. PONS Daniel - Mme TROQUIER Marie-Cécile - M. JAEGER Pierre - Mme CASTEX Nicole - M. LABESQUE Christian - Mme BOUSQUET Marie-Hélène - M. FONTAINE Daniel - Mme ENENKEL Marion M. GIUDICELLI Sébastien - Mme LACOSTE Marie-France – M. BELLIARD Michel Mme CHARENTON Sophie – M. PIORKOWSKI Bruno – Mme BLOUIN Anne – M. DELOUZE Alain – Mme ROQUES Chantal – Mme TEULET Colette – M.DORVILLE Patrick – M. MEYER Joël – Mme PEYRUSEIGT Véronique – M. LE RHUN Yannick – Mme LARREZET Hélène – Mme PINCE Laure -

Absents ayant donné pouvoir :
Mme BLEVEC Marie-Christine à Mme TROQUIER Marie-Cécile
M. BUCAMP Frédéric à Mme BLOUIN Anne
M. SUSO Jean-Michel à Mme LARREZET Hélène

Absent non excusé : /

Décision de l'Assemblée
Votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :
Pour le Maire
Le 1er Adjoint
Daniel PONS

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

VU l'ordonnance n° 59-115 du 7 Janvier 1959 relative à la voirie communale et ses textes d'application,

VU le décret n° 76-790 du 20 Août 1976 relatif au classement, ouverture, redressement, fixation de la largeur et déclassement des voies communales, complété parle décret n° 76-291 du 8 octobre 1976,

VU l'article R 332-15 du Code de l'Urbanisme, qui donne le droit aux communes, d'exiger des cessions gratuites de terrain lors de la délivrance du permis de construire, (dans la limite des 10 % de la superficie de la parcelle), en vue d'élargir ou d'aménager des voies publiques,

VU les délibérations en date 22 mai 1982, 17 décembre 2001, 17 novembre 2003, le 23 janvier 2004, le 19 juillet 2004, 14 novembre 2005, 19 juin 2007, 7 juillet 2008 et 31 mai 2010 ayant approuvé, révisé ou modifié le Plan d'Occupation des Sols,

VU le permis de construire délivré le 24 avril 2009, qui prescrit notamment une cession gratuite au profit de la Commune d'une partie de sol destinée à l'élargissement des rues d'Yquem et de l'Avenue de Mégnicat dont l'emprise est portée à 8 mètres, en application de l'article R 332-15 du Code de l'Urbanisme,

VU l'acte d'engagement signé par Monsieur DUCASSE Gérard représentant la Société MOLENE INVESTISSEMENT,

VU le plan de cession établi par M. BERGES Philippe, géomètre, le 12 novembre 2009,

VU l' avis favorable de la Commission Travaux et Urbanisme du 12 octobre 2010,

Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré,

DECIDE :

1 - D'acquérir gratuitement de la Société MOLENE INVESTISSEMENT représentée par M. DUCASSE Gérard demeurant Allée Malichecq à BISCARROSSE 40600, la parcelle cadastrée section AK n° 1748p - 1753p, d'une superficie de 30 m², évaluée à **2.400 €,** permettant l'élargissement de la rue d'Yquem et de l'Av. de Mégnicat.

2 – Que les frais d'acte et de géomètre seront à la charge de la Commune.

3 – D'autoriser Monsieur Le Maire (ou son représentant) de signer tous actes à intervenir.

4 – Que la dépense correspondante est inscrite au budget communal de l'exercice en cours.

5 - D'incorporer la parcelle acquise au domaine public communal.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 25 octobre 2010

Question n° : 14

Constitution d'une servitude de passage pour la pose de canalisations publiques d'eaux usées sur les parcelles cadastrées section CP n° 359p – 356p appartenant à Mmes DECLERCK M.C.-PONTALLIER M.C.-DUBEDAT M.D.

L'AN deux mille dix, le vingt cinq du mois d' octobre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué le mardi 19 octobre 2010, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice : 33

Nbre de présents : 30

Nbre de votants : 33

Présents : M. DUDON Alain - Mme BORDIER Angélina - M. FOSSE Bertrand – Mme PELTIER Virginie - M. LARCHE Marcel - Mme HINGANT Liliane - M. JOLY Michel - M. PONS Daniel - Mme TROQUIER Marie-Cécile - M. JAEGER Pierre - Mme CASTEX Nicole - M. LABESQUE Christian - Mme BOUSQUET Marie-Hélène - M. FONTAINE Daniel - Mme ENENKEL Marion M. GIUDICELLI Sébastien - Mme LACOSTE Marie-France – M. BELLIARD Michel Mme CHARENTON Sophie – M. PIORKOWSKI Bruno – Mme BLOUIN Anne – M. DELOUZE Alain – Mme ROQUES Chantal – Mme TEULET Colette – M.DORVILLE Patrick – M. MEYER Joël – Mme PEYRUSEIGT Véronique – M. LE RHUN Yannick – Mme LARREZET Hélène – Mme PINCE Laure -

Absents ayant donné pouvoir :
Mme BLEVEC Marie-Christine à Mme TROQUIER Marie-Cécile
M. BUCAMP Frédéric à Mme BLOUIN Anne
M. SUSO Jean-Michel à Mme LARREZET Hélène

Absent non excusé : /

Décision de l'Assemblée
Votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :
Pour le Maire
Le 1er Adjoint
Daniel PONS

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

VU l'engagement à consentir une servitude d'implantation de canalisation publique d'assainissement signé par Mmes DECLERCK Marie Caroline, PONTALLIER Marie Christine et DUBEDAT Marie Dominique,

VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme et Travaux en date du 12 octobre 2010,

Considérant que pour permettre le développement de l'Est de la Commune, une canalisation eaux usées doit être implantée entre le lotissement « Croix du Sud » et la rue de Narp, que cette canalisation traversant des parcelles privées, il y a lieu d'instituer avec les propriétaires concernés des servitudes de passage,

Considérant que les propriétaires désignées ci-dessus, des parcelles cadastrées section CP n° 359p – 356p concernés par le projet, ont accepté les termes du projet de convention instituant sur leur parcelle une servitude de passage d'une canalisation publique d'eaux usées au profit de la Commune,

Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré,

1 – Approuve le projet de convention, annexé à la présente, qui institue au profit de la Commune, une servitude de passage d'une canalisation publique d'eaux usées, sur les parcelles cadastrées section CP n 359p et 356p, propriétés de :

- Mme DECLERCK Marie Caroline demeurant 17, rue du Général Leclerc à VILLENEUVE D'ASCQ 59650.

- Mme PONTALLIER Marie Christine demeurant au lieu-dit « Laubertie » à SALIGNAC 33240.

- Mme DUBEDAT Marie Dominique demeurant 16, Av. de Bourranville à MERIGNAC 33700.

2 – Précise que les frais d'acte et de géomètre seront à la charge de la Commune.

3 – Indique que la dépense correspondante est inscrite au budget communal de l'exercice en cours.

4 – Charge le Maire (ou son représentant) de la signature de tous documents relatifs à ce dossier.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 25 octobre 2010

Question n° : 15

Constitution d'une servitude de passage pour l'aménagement de la zone de Fargat à la zone artisanale de Pastebuch, permettant la création d'une voie et le passage de réseaux divers sur les parcelles CT n° 1123-1124-1125-118p, appartenant à l'Indivision IRIART, M. NADEAU Michel et SUD OUEST LOTISSEMENT.

L'AN deux mille dix, le vingt cinq du mois d' octobre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué le mardi 19 octobre 2010, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice : 33

Nbre de présents : 30

Nbre de votants : 33

Présents : M. DUDON Alain - Mme BORDIER Angélina - M. FOSSE Bertrand - Mme PELTIER Virginie - M. LARCHE Marcel - Mme HINGANT Liliane -
M. JOLY Michel - M. PONS Daniel - Mme TROQUIER Marie-Cécile -
M. JAEGER Pierre - Mme CASTEX Nicole - M. LABESQUE Christian -
Mme BOUSQUET Marie-Hélène - M. FONTAINE Daniel - Mme ENENKEL Marion
M. GIUDICELLI Sébastien - Mme LACOSTE Marie-France – M. BELLIARD Michel Mme CHARENTON Sophie – M. PIORKOWSKI Bruno – Mme BLOUIN Anne –
M. DELOUZE Alain – Mme ROQUES Chantal – Mme TEULET Colette –
M.DORVILLE Patrick – M. MEYER Joël – Mme PEYRUSEIGT Véronique –
M. LE RHUN Yannick – Mme LARREZET Hélène – Mme PINCE Laure

Absents ayant donné pouvoir :
Mme BLEVEC Marie-Christine à Mme TROQUIER Marie-Cécile
M. BUCAMP Frédéric à Mme BLOUIN Anne
M. SUSO Jean-Michel à Mme LARREZET Hélène

Absent non excusé : /

Décision de l'Assemblée
Votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :
Pour le Maire
Le 1er Adjoint
Daniel PONS

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-21-7,

VU l'article L 1111-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

VU le Plan d'Occupation des Sols,

VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme et Travaux en date du 12 octobre 2010,

Considérant que le Plan d'Occupation des Sols prévoit par emplacement réservé n°9, la création d'une voie reliant les zones de Pastebuch et de Fargat, que les propriétaires concernés ont été contactés et qu'à ce titre l'Indivision IRIART, M. NADEAU Michel et SUD OUEST LOTISSEMENT représentée par Messieurs Alain JARROUSSIE et Jacques JAULIN ont signé une convention pour la constitution d'une servitude de passage pour pose de canalisations (eau, tout-à- l'égoût, P.T.T.) et réalisation de la voirie,

Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré,

1 - Décide d'instituer sur les parcelles cadastrées section CT n° 1123-1124-1125 et 1118p, d'une superficie de 1.539 m², une servitude de passage d'une largeur de 16 mètres pour pose de canalisations (eau, électricité, tout-à-l'égoût, Télécommunications), et réalisation de la voirie.

2 - Précise que la Commune de Biscarrosse et la société chargée de l'affermage auront le droit d'intervention sur le réseau situé en propriété privé, en cas de réparation ou pour de simples visites d'entretien. Il est bien entendu que l'utilisation du sol pour les besoins de service se fera aussi scrupuleusement que possible. Toute dégradation de la propriété à l'occasion de travaux de terrassement, sera suivie d'une remise en état des lieux à l'identique.

3 - Précise que les frais d'acte et de géomètre seront à la charge de la Commune.

4 – Indique que la dépense correspondante est inscrite au budget communal de l'exercice en cours.

5– Charge le Maire (ou son représentant) de la signature de tous documents relatifs à ce dossier.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE
40600

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE
BISCARROSSE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 25 OCTOBRE 2010

Question n° : 16

Régularisation d'une convention instituant une servitude de passage d'une canalisation de gaz naturel TOTAL INFRASTRUCTURES GAZ FRANCE.

L'AN deux mille dix, le vingt cinq du mois d' octobre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué le mardi 19 octobre 2010, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **ORDINAIRE**

Nbre de Conseillers en exercice : 33

Nbre de présents : 30

Nbre de votants : 33

Présents : M. DUDON Alain - Mme BORDIER Angélina - M. FOSSE Bertrand - Mme PELTIER Virginie - M. LARCHE Marcel - Mme HINGANT Liliane -
M. JOLY Michel - M. PONS Daniel - Mme TROQUIER Marie-Cécile -
M. JAEGER Pierre - Mme CASTEX Nicole - M. LABESQUE Christian -
Mme BOUSQUET Marie-Hélène - M. FONTAINE Daniel - Mme ENENKEL Marion
M. GIUDICELLI Sébastien - Mme LACOSTE Marie-France – M. BELLIARD Michel Mme CHARENTON Sophie – M. PIORKOWSKI Bruno – Mme BLOUIN Anne –
M. DELOUZE Alain – Mme ROQUES Chantal – Mme TEULET Colette –
M.DORVILLE Patrick – M. MEYER Joël – Mme PEYRUSEIGT Véronique –
M. LE RHUN Yannick – Mme LARREZET Hélène – Mme PINCE Laure -

Absents ayant donné pouvoir :

Mme BLEVEC Marie-Christine à Mme TROQUIER Marie-Cécile
M. BUCAMP Frédéric à Mme BLOUIN Anne
M. SUSO Jean-Michel à Mme LARREZET Hélène

Absent non excusé : /

Décision de l'Assemblée
Votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :
Pour le Maire
Le 1er Adjoint
Daniel PONS

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

Monsieur le Maire expose que le tracé de la canalisation de transport de gaz naturel DN 150/100/80 LA TESTE-PARENTIS EN BORN appartenant à la Société TOTAL INFRASTRUCTURES GAZ France (TIGF) 49, Av. Dufau – BP 522, 64010 – PAU Cédex, traverse la propriété appartenant au domaine privé de la Commune de BISCARROSSE, cadastrée section CP n° 494.

La Société T.I.G.F. demande à la Commune de régulariser la servitude de passage de la canalisation et de ses accessoires techniques dans le sol communal.

En contrepartie LA Société T.I.G.F. versera à la Commune une indemnité forfaitaire et définitive de **100 €.**

La Commission Urbanisme et Travaux s'est prononcée favorablement sur ce dossier lors de sa réunion en date du 12 octobre 2010.

Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré,

1 – Approuve les termes de cette convention de servitude de passage.

2 – Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de servitude et tout document nécessaire à sa réitération par acte.

3 – Accepte le montant de l'indemnité de **100 €.**

4 – Précise que les frais d'acte et de géomètre seront à la charge de la Société TOTAL INFRASTRUCTURES GAZ France (TIGF).

5 – Charge le Maire (ou son représentant) de la signature de tous documents relatifs à ce dossier.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE
40600

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

LUNDI 25 OCTOBRE 2010

Question n° : 17

PASS FONCIER : Programme du Comité Ouvrier du Logement (COL)
Attribution de subvention

L'AN deux mille dix, le vingt cinq octobre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué **le mardi 19 octobre 2010**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice : 33

Nbre de présents : 30

Nbre de votants : 33

Présents :
M. DUDON Alain - Mme BORDIER Angélina - M. Bertrand FOSSE - Mme PELTIER Virginie - M. LARCHE Marcel - Mme HINGANT Liliane - M. JOLY Michel - M. PONS Daniel - Mme TROQUIER Marie-Cécile - M. JAEGER Pierre - Mme CASTEX Nicole - M. LABESQUE Christian - Mme BOUSQUET Marie-Hélène - M. FONTAINE Daniel - Mme ENENKEL Marion – M. GIUDICELLI Sébastien - Mme LACOSTE Marie-France - M. BELLIARD Michel - Mme CHARENTON Sophie - M. PIORKOWSKI Bruno - Mme BLOUIN Anne - M. DELOUZE Alain - Mme ROQUES Chantal - Mme TEULET Colette - M. DORVILLE Patrick - M. MEYER Joël - Mme PEYRUSEIGT Véronique - M. LE RHUN Yannick - Mme LARREZET Hélène - Mme PINCE Laure

Absent ayant donné pouvoir :
Mme BLEVEC Marie-Christine à Mme Marie-Cécile TROQUIER
M. BUCAMP Frédéric à Mme Anne BLOUIN
M. SUSO Jean-Michel à Mme Hélène LARREZET

Absent non excusé : /

Décision de l'Assemblée

Votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :
Pour le Maire
Le 1er Adjoint Délégué
Daniel PONS

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 mars 2009, adoptant une motion en faveur du logement social.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 14 septembre 2009 adoptant le barème et les critères d'attribution du Pass Foncier.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 2010 attribuant une subvention au titre du Pass Foncier à Mme DERAND Adeline et M. DODISCO Olivier, d'un montant de **3.000 €,** au vu de la composition du ménage,

Considérant que Mme DERAND Adeline attend un enfant, le 1 % patronal en charge de leur financement réclame une subvention en rapport avec la nouvelle composition du ménage ; il y a donc lieu de porter la subvention municipale à 4.000 € .

Le conseil municipal après avoir délibéré :

① Adopte le principe d'un versement d'une subvention au titre du Pass Foncier d'un montant de **4.000 €** à Mme DERAND Adeline et M. DODISCO Olivier demeurant 214, Av. Alphonse Daudet à BISCARROSSE.

② Conditionne le versement de la subvention à la production de l'attestation d'octroi d'un Pass Foncier délivrée par le collecteur et par la prise de rendez-vous pour la signature d'un sous seing attestée par un notaire.

③ Fixe la durée de validité de la subvention à un an.

④ Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires à la mise en place de ce dispositif.

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures,
Pour copie conforme

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE
40600

DÉPARTEMENT
DES LANDES

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2010

Question de l'ordre du jour n° 18

Extension du lotissement industriel La Mountagnotte – Vente du lot n° 15 au SYDEC (Syndicat d'équipement des communes des Landes)

L'AN deux mille dix le 25 octobre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué **le mardi 19 octobre 2010**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

Nbre de conseillers en exercice : **33**
Nbre de présents : 30
Nbre de votants : 33

en session **ORDINAIRE**

Présents :
M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER – M. Bertrand FOSSE – Mme Virginie PELTIER – M. Marcel LARCHE – Mme Liliane HINGANT – M. Michel JOLY – M. Daniel PONS – Mme Marie-Cécile TROQUIER – M. Pierre JAEGER – Mme Nicole CASTEX – M. Christian LABESQUE – Mme Marie-Hélène BOUSQUET – M. Daniel FONTAINE – Mme Marion ENENKEL – M. Sébastien GIUDICELLI – Mme Marie-France LACOSTE – M. Michel BELLIARD – Mme Sophie CHARENTON – M. Bruno PIORKOWSKI – Mme Anne BLOUIN – M. Alain DELOUZE – Mme Chantal ROQUES – Mme Colette TEULET – M. Patrick DORVILLE – M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT – M. Yannick LE RHUN – Mme Hélène LARREZET – Mme Laure PINCE.

Excusés ayant donné pouvoir :
Mme Marie-Christine BLEVEC à Mme Marie-Cécile TROQUIER
M. Frédéric BUCAMP à Mme Anne BLOUIN
M. Jean-Michel SUSO à Mme Hélène LARREZET

DECISION DE L'ASSEMBLEE :

Votants : 33
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Déroulement du scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

Vu l'arrêté municipal en date du 23 septembre 2005 autorisant l'extension du lotissement industriel La Mountagnotte « Zone Industrielle 4 »,

Vu le dossier de Lotissement de la « Zone Industrielle-4 », dont le terrain communal est cadastré section CI N°639p, 642,643, 644p, 647p, 648p, 651p, d'une superficie réelle de 70 654 m², comportant 28 lots de superficies variables de 1 596 m² à 2 744 m²,

Vu les plans dressés par M. BERGES Philippe, géomètre,

Vu la délibération N°7 du Conseil Municipal du 23 janvier 2006, fixant le prix de vente des terrains à 17 € HT le mètre carré et validant les critères de sélection des candidatures lors de la commercialisation des lots,

Vu la commission des affaires économiques et de l'emploi réunie les 21 novembre et 5 mai 2006 retenant la liste des acquéreurs des terrains,

VU l'avis favorable prononcée par la commission des affaires économiques et de l'emploi réunie le 4 octobre 2010, suite à la demande formulée par Monsieur Alain SIBERCHICOT,

Considérant que le demandeur a confirmé en date du 12 octobre 2010 la réservation du lot n° 15,

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL
DECIDE :

1- DECIDE de vendre au SYDEC représenté par Monsieur Alain SIBERCHICOT, dont le siège est situé 55, rue Martin Luther King, BP 627, 40006 MONT DE MARSAN Cedex, la parcelle n° 15, d'une superficie de 2 744 m², de la zone industrielle 4, au prix de **17 € H.T.** le mètre carré, soit une somme de **46 648€ H.T.**

2- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié qui devra intervenir au plus tard le 15 décembre 2010 ; passé cette date, la vente devient nulle et caduque. Le lot pourra être réattribué.

3- PRECISE que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur et les frais de géomètre seront supportés par la commune

4- INDIQUE que la recette sera inscrite au budget communal de l'exercice en cours.

5- CHARGE Monsieur Le Maire de signer tous documents afférents à cette transaction.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

Suivent les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

DÉPARTEMENT
DES LANDES

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2010

Question de l'ordre du jour n° 19

Principe de Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion des marchés d'approvisionnement de Biscarrosse.

L'AN deux mille dix le 25 octobre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué **le mardi 19 octobre 2010**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

Nbre de conseillers en exercice : **33**
Nbre de présents : 30
Nbre de votants : 33

en session **ORDINAIRE**

Présents :
M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER – M. Bertrand FOSSE – Mme Virginie PELTIER – M. Marcel LARCHE – Mme Liliane HINGANT – M. Michel JOLY – M. Daniel PONS – Mme Marie-Cécile TROQUIER – M. Pierre JAEGER – Mme Nicole CASTEX – M. Christian LABESQUE – Mme Marie-Hélène BOUSQUET – M. Daniel FONTAINE – Mme Marion ENENKEL – M. Sébastien GIUDICELLI – Mme Marie-France LACOSTE – M. Michel BELLIARD – Mme Sophie CHARENTON – M. Bruno PIORKOWSKI – Mme Anne BLOUIN – M. Alain DELOUZE – Mme Chantal ROQUES – Mme Colette TEULET – M. Patrick DORVILLE – M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT – M. Yannick LE RHUN – Mme Hélène LARREZET – Mme Laure PINCE.

Excusés ayant donné pouvoir :
Mme Marie-Christine BLEVEC à Mme Marie-Cécile TROQUIER
M. Frédéric BUCAMP à Mme Anne BLOUIN
M. Jean-Michel SUSO à Mme Hélène LARREZET

DECISION DE L'ASSEMBLEE :

Votants : 33
Pour : 17
Contre : 16
Abstention : 0
Déroulement du scrutin : bulletin secret

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

Considérant l'évolution démographique et l'extension de l'urbanisation de la Commune,

Considérant que les marchés d'approvisionnement de la commune sont gérés sous la forme d'une régie municipale par des agents de la police municipale, qui tiennent le rôle de placiers mais également de régisseurs,

Considérant que les fonctions de « régisseurs » ne sont cependant plus compatibles avec les missions dévolues aux agents de police municipale, lesquels voient l'évolution de leurs compétences vers des missions de prévention et maintien de l'ordre public, voire de répression,

Considérant qu'il s'est avéré opportun d'étudier quantitativement et qualitativement les marchés d'approvisionnement de la commune et de connaître la pertinence de déléguer ou non ces marchés à des prestataires privés,

Considérant que la commission des affaires économiques et de l'emploi réunie le 4 octobre 2010 a donné un avis majoritairement favorable à la délégation de gestion des marchés à un prestataire privé,

Considérant que la Commission de Consultation des Services Publics Locaux (CCSPL) du 14 octobre 2010 et le Comité Technique Paritaire (CTP) du 15 octobre 2010 ont donné un avis partagé sur le principe de délégation,

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL
DECIDE :

De valider le principe de Délégation de Service Public (DSP) pour la gestion des marchés d'approvisionnement de Biscarrosse.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

Suivent les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE
40600